

Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - Mai 2024 n°209



SENTIERS DE RANDONNÉE le long des bords de Moine

**La mairie
recrute**

Page 4

**Spectacle
Itinérance**

Page 8

**Carnaval
des enfants**

Page 10

www.mairie-laseguiniere.fr



Le bénévolat : la richesse de notre commune



Repas des bénévoles au restaurant scolaire le mercredi 17 avril 2024

La municipalité était heureuse de partager un moment de fierté et de reconnaissance avec ceux qui participent à des missions de service public communal : nos précieux bénévoles.

Le 17 avril dernier, plus de soixante-dix personnes ont répondu à notre invitation pour partager un repas convivial, préparé par Emmanuel Rondeau, cuisinier du restaurant scolaire. Cet événement, organisé tous les deux ans, est une occasion privilégiée de célébrer le dévouement et l'engagement de nos bénévoles, qui œuvrent dans divers domaines au sein de notre commune.

De la dynamique équipe du Centre Communal d'Action Sociale au groupe de bénévoles dédiés au transport solidaire, en passant par ceux qui contribuent au don du sang, au parcours écocitoyen, à la bibliothèque ou à l'entretien du cimetière, leur dévouement est essentiel à l'action municipale.

Dans le sport, la culture, l'action sociale, l'environnement et l'éducation, ils sont nombreux à œuvrer à nos côtés. Leur implication contribue de manière significative à l'épanouissement de chacun et à la vitalité de La Séguinière.

J'en profite pour saluer aussi, encore une fois, l'engagement de nos associations communales, telle que le CALS, qui gèrent de réelles missions de service public là où dans d'autres communes cela est du ressort du conseil municipal.

Dans le cadre de ce bulletin municipal, nous mettons particulièrement en lumière l'action des bénévoles des associations « Verts Horizons » et « la Sauvegarde de la Moine », qui œuvrent avec passion pour la qualité de nos sentiers pédestres.

Leur travail remarquable contribue à la renommée de nos circuits de randonnée pour la plus grande satisfaction des habitants et des visiteurs.

À travers notre politique ambitieuse de créa-

tion et de promotion des sentiers pédestres, nous sommes fiers de pouvoir offrir à chacun la possibilité de découvrir la beauté de notre territoire à pied ou à vélo. En partenariat avec ces associations ainsi qu'avec des acteurs locaux comme « l'Éclaircie », nous travaillons depuis de longues années pour entretenir et développer notre réseau de sentiers.

Dans cette perspective, nous réfléchissons à des projets de liaisons douces avec nos communes voisines de La Romagne et de Saint-Léger-sous-Cholet.

Des démarches ont été engagées assez récemment pour pouvoir agrandir et boucler le sentier au fil de la Moine. La commune a acquis des terrains ou trouvés, par convention, des arrangements avec les agriculteurs pour assurer une liaison avec la commune voisine de La Romagne.

Dans le même objectif, une liaison avec la commune voisine de Saint-Léger-sous-Cholet devrait être possible en liaison douce d'ici fin 2025. Après avoir réalisé, dans un premier temps, un chemin entre la zone d'activité des Grands Bois et cette même commune de Saint-Léger, le projet de voie verte le long de la route du Joli Bois et du chemin des Rambouillères est bien avancé. Le financement a été trouvé notamment auprès du département de Maine-et-Loire qui participera à hauteur de 93 600 € pour un coût travaux estimé à 255 000 €.

Le souhait, c'est également de pouvoir rejoindre à pied ou à vélo, en toute sécurité, la commune de Saint-Christophe-du-Bois. Des rencontres ont été organisées avec Cholet Agglomération en 2023 et le dossier pourrait avancer si des opportunités d'acquisition de terrain se font jour.

Ensemble, continuons de cultiver cet esprit de solidarité et d'engagement qui fait la richesse de notre commune. Merci à tous nos bénévoles pour leur dévouement et leur générosité.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances

06/04	Ayline ASI
13/01	Emy CUILLANDRE

Mariages

27/04	Faustine LECLAIR et Mathieu CHARRIER
04/05	Elvina ARCHAMBEAU et Clément BARRÉ
04/05	Charlotte BRUNELLIERE et Tou-Gnyia TCHA

Décès

06/04	Yvan POUPARD - 44 ans
09/04	Thérèse SÉCHET née ARNOU - 93 ans
24/04	André DROUET - 73 ans
24/04	Marie BOSSARD née COUDRIN - 70 ans
25/04	Maurice SOURISSEAU - 86 ans

Autres infos

En couverture :
Bords de Moine près du Moulinard

Edition n°209 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le vendredi 10 mai 2024

Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière
N°ISSN : 2802-9046



Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier issu de sources responsables

Mairie
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 90 53
accueil@mairie-laseguiniere.fr



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Repas des bénévoles

17 avril 2024

La commune avait organisé un repas pour remercier les bénévoles, rassemblant 76 convives au restaurant scolaire. Cet événement biennal vise à reconnaître les contributions des bénévoles aux projets municipaux en dehors des associations. La municipalité est consciente de l'importance du bénévolat dans le développement et le renforcement des liens sociaux. A La Séguinière, les bénévoles sont indispensables pour la mise en place de certains projets communaux tel que le transport solidaire, la bibliothèque, l'entretien du cimetière... Certaines personnes présentes étaient d'ailleurs impliquées dans plusieurs initiatives bénévoles.



Actualité en images

Commémoration de la Victoire de 1945

8 mai 2024

La cérémonie commémorative de la victoire de 1945 a eu lieu cette année à Saint-Léger - sous-Cholet. Un rassemblement était toutefois organisé devant la mairie de La Séguinière à 9h45 avant que le défilé ne se rende aux monuments aux morts accompagné de Musique La Séguinière et des enfants du parcours Eco-citoyen pour le dépôt de la gerbe. A cette occasion, un avion CASA CN-235 de l'armée de l'air a traversé la commune avant de prendre la direction de Cholet.



Informations Municipales et Intercommunales

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Dates	Mai	Juin
Fruits et légumes (Richou)	15-22-29	5-12-19-26
Fromager (Beillevaire)	15-22-29	5-12-19-26
Charcutier (Boutique Gourm.)	15-22-29	5-12-19-26
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	15-22-29	5-12-19-26
Poissonnier (La Marée)	15-22-29	5-12-19-26
Association Amitié Sandogo	15-29	12-26
Pommes (GAEC Augereau)	15-29	12-26
Rempailleur (M. Girard)	-	12

BRUITS DE VOISINAGE

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant !

A cette période de l'année où les jours s'allongent et où les gens profitent plus de leur extérieur, il est nécessaire de rappeler la réglementation en matière de bruits pour éviter les problèmes de voisinage.

L'arrêté préfectoral en vigueur précise bien, dans un premier temps que : « **Tout bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'Homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, et causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit** ».

Par ailleurs, si les activités professionnelles doivent être interrompues les jours ouvrables entre 20h00 et 7h00 et toute la journée des dimanches et les jours fériés, il n'en est pas de même pour les activités à caractère privé (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...) qui ne peuvent être effectuées que les :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



La réglementation sur le bruit s'applique à tout endroit de la commune sur les propriétés privées mais également sur l'espace public.

A cet égard, la municipalité souhaite que certains jeunes fassent des efforts, dans leur comportement, pour respecter le voisinage.

Des contrôles seront renforcés avec le concours de la gendarmerie, notamment au niveau du City Stade pour que les heures d'utilisation soient bien respectées. Pour rappel, le multisport de la rue Brouillet est ouvert de 10h00 à 19h00 et la musique y est interdite.

LA MAIRIE RECRUTE

Un agent comptable polyvalent pour ses services administratifs
Suite à une mutation, la commune est à la recherche d'un nouvel agent pour rejoindre ses services administratifs dès le 1er juillet prochain.

Profil Recherché

Nous recherchons un agent comptable polyvalent capable de gérer différentes tâches au sein de nos services administratifs. Vous serez notamment amené à travailler sur des missions liées à l'état civil, à l'accueil et bien sûr à la comptabilité.

Profil Requis

- Posséder une formation en comptabilité ou une expérience équivalente.
- Avoir une excellente maîtrise des outils informatiques et des logiciels de gestion.
- Faire preuve de rigueur, de précision et d'organisation dans votre travail.

Comment Postuler

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, merci de déposer votre candidature (CV et lettre de motivation) au secrétariat de la mairie avant la fin du mois de mai.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Interdiction de brûler les déchets verts

Suite aux conclusions d'études révélant la nocivité des particules dans l'air, en particulier celles provenant du brûlage des déchets verts, le plan national santé environnement a été initié pour renforcer la lutte contre la pollution atmosphérique. Une évaluation menée par l'Agence Française de la sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (devenue ANSES) a confirmé les risques sanitaires liés aux feux de végétation, notamment les brûlages à l'air libre.

Les résultats ont révélé que le brûlage des déchets verts entraîne une importante émission de substances polluantes, nuisant à la santé et pouvant causer des troubles de voisinage. Les particules émises contiennent des composés cancérigènes tels que les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), les dioxines et les furanes. Pour répondre à cette problématique, un plan particules a été mis en place en 2010, incluant des mesures visant à réduire la pollution atmosphérique de manière permanente.

Dans ce contexte, une circulaire de novembre 2011 a interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts, renforcée par des arrêtés préfectoraux ultérieurs, dont le dernier en date pris le 11 mars 2019 par le Préfet de Maine-et-Loire. Ces mesures visent à encourager l'utilisation de solutions alternatives telles que le compostage, la méthanisation et le paillage avec des déchets organiques broyés. Le paillage présente des avantages supplémentaires en limitant l'utilisation de désherbants et en retenant l'humidité du sol.

Seules les activités agricoles bénéficient d'une tolérance restreinte pour le brûlage des végétaux, sous conditions spécifiques. Les agriculteurs et les viticulteurs sont ainsi autorisés aux brûlages des végétaux du 16/10 au 15/05 de 7h00 à 17h00 (article 4 de l'arrêté préfectoral).



Pour ce qui concerne les déchets végétaux secs issus d'une production personnelle sans intervention d'une entreprise d'espace verts ou d'un paysagiste, le brûlage à l'air libre par les particuliers est toléré en dehors des zones urbaines s'il ne cause pas de nuisance directe au voisinage et **seulement entre 11h et 15h30 de décembre à février et de 10h à 16h30 les autres mois, hors mois faisant l'objet d'interdiction notamment au titre du risque d'incendie (l'été en général).**

Ces mesures visent à préserver la santé publique en réduisant les émissions de particules nocives dans l'air et en promouvant des pratiques alternatives plus respectueuses de l'environnement.

REPAS DES SENIORS

Date à réserver

Le traditionnel Repas des Aînés organisé par la commune et le CCAS aura lieu cette année le dimanche 6 octobre 2024 à La Salle des Fêtes.

Il est important de rappeler que cet événement s'adresse aux personnes de plus de 70 ans habitant La Séguinière. Les conjoints des personnes invitées, même s'ils sont plus jeunes, sont également conviés mais une participation financière au repas leur sera demandée. Les personnes concernées sont invitées à réserver cette journée dans leur agenda. Les invitations nominatives seront envoyées fin août, début septembre.

JARDINS PARTAGÉS

Utilisation du composteur collectif

Bien que les Saints de Glaces nous guettent encore quelques jours, les jardins partagés se réveillent et retrouvent un peu d'animation. La municipalité souhaite relancer le sujet du compostage aux jardins. Il paraît essentiel sur un lieu comme celui-ci de montrer l'exemplarité en matière de gestion des déchets, et mettre en place les bonnes pratiques auprès des ambassadeurs que représentent les jardiniers.

Un temps d'échange, en présence d'Astrid DHOOGÉ, Maître-composteur au CPIE Loire Anjou, est organisé semaine 20 afin de déterminer les besoins, lever les éventuels freins et répondre aux questions. Dans un second temps, il est envisagé que les agents communaux interviennent pour aider à la mise en place d'un nouveau dispositif de composteur adapté au site.



TOURNOI CARISPORT

Utilisation du complexe sportif Coubertin de La Séguinière

Les organisateurs du tournoi Carisport ont validé, en conseil d'administration, l'option d'utiliser les complexes sportifs disposant d'un terrain synthétique pour les matchs de poules du samedi après-midi et de classement du dimanche matin. Le stade de La Séguinière accueillera donc, comme l'an passé, une partie des matchs disputés dans le cadre de ce tournoi d'équipe de jeunes de clubs professionnels. Il a toutefois été précisé que si les conditions climatiques le permettent les rencontres se dérouleront prioritairement sur les pelouses naturelles là où les stades disposent des deux équipements. Les finales auront lieu le dimanche après-midi au May-sur-Evre qui bénéficie d'une dérogation pour ses terrains en herbe.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 10 juin à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du lundi 6 mai ont été votées les délibérations suivantes :

- Rénovation énergétique des vestiaires du foot - Avenant n°1 au marché de travaux,
- Programmation des investissements sur les 5 prochaines années,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage confiée au CAUE 49,
- Enclos à poubelle commun aux riverains de la place de la mairie - Coût définitif des travaux,
- Acquisition d'un panneau lumineux et d'une borne interactive d'informations municipales,
- Aménagement de voies en agglomération - Approbation du projet,
- Square-îlot de fraîcheur - Attribution du marché de travaux,

PETIT BOIS DE LA CHAPELIERÈRE

Aménagements pour la protection du milieu naturel

Suite à l'éclaircissement du petit bois de la Chapelière, afin de mieux préserver et protéger ce milieu naturel, il a été décidé de délimiter les chemins que les promeneurs pourront emprunter, tout en garantissant le respect de la faune et de la flore environnantes.

A cet effet, les employés communaux ont prévu de poser des piquets en bois et deux rangées de fil de fer torsadé le long des sentiers désignés.

Ces travaux qu'il est prévu de réaliser dans le courant du mois de mai, soulignent l'engagement de la commune pour la préservation de ses espaces naturels tout en favorisant un accès raisonné et respectueux de ces derniers. En sensibilisant les promeneurs à l'importance de préserver la biodiversité locale, nous contribuons à préserver ce patrimoine naturel pour les générations futures.

CLOCHER DE L'ÉGLISE

Réparation de la croix en bois

Pour la sécurité des habitants et la préservation du patrimoine local, il a été décidé de remplacer la croix supportant le coq au sommet du clocher de l'église Notre Dame de l'Assomption. Cette décision intervient suite à l'observation de dégradations importantes menaçant la structure, ce qui pouvait potentiellement causer sa chute.

Le coq, qui fait office de girouette et permet de déterminer la direction du vent, sera démonté en totalité par l'entreprise campanaire Lussault de Tiffauges. L'intervention est programmée pour le 27 mai prochain, où une nacelle sera utilisée pour assurer le démontage en toute sécurité.

Le remplacement de cet ouvrage indispensable pour l'esthétique et la fonctionnalité de l'église nécessitera la fabrication d'une nouvelle croix en chêne, identique à l'originale. Le coût total de cette opération, comprenant la dépose et la repose de l'ensemble, est estimé à 6 740 €.



EFFAROUCHEMENT D'OISEAUX

Utilisation des canons

Avec l'arrivée du printemps, les agriculteurs de Maine-et-Loire ont entamé leurs semis pour la saison à venir. Pour accompagner cette période, la chambre d'agriculture a fixé les dates autorisées pour l'utilisation des dispositifs effaroucheurs d'oiseaux. Ainsi, du 22 avril au 30 juin 2024, les agriculteurs pourront mettre en place ces dispositifs afin de protéger leurs cultures des nuisances aviaires.

- Bâtiment mixte - Reprise de l'enrobé du chemin mitoyen,
- Programme voirie 2024 - Consultation d'entreprises,
- Opération locative square de Bellevue - Conditions de réalisation de trois logements,
- Lotissement de la Surchère 2 - Coût des travaux de raccordement à l'assainissement,
- Moustique tigre - Désignation d'un référent communal,
- Tarif de la cantine - Année scolaire 2024/2025,
- Interventions musicales en milieu scolaire - Reconstitution pour l'année scolaire 2024/2025,
- Commande publique - Modification du règlement interne,
- Obligation de production de logements sociaux - Dépenses déductibles du prélèvement.

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.mairie-laseguiniere.fr et sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie.

Deux Sentiers de Randonnée à découvrir



Alors que les journées ensoleillées s'installent, les amateurs de randonnée trouveront leur bonheur dans deux sentiers offrant une immersion totale dans la nature préservée de La Séguinière.

Que vous soyez en quête d'une promenade paisible au bord de la Moine ou d'une aventure plus longue à travers bois et villages, ces deux parcours sauront satisfaire votre soif d'évasion.

Au Fil de l'Eau

Une Balade Rafraîchissante

Le sentier Au Fil de l'Eau vous invite à une escapade relaxante le long de la Moine, affluent de La Sèvre Nantaise.

D'une longueur de 6,4 kilomètres, ce parcours d'une durée moyenne d'1 heure et 30 minutes débute près de l'église, où vous suivrez le balisage « vert sur fond blanc » en direction du Moulin de la Cour.



En chemin, laissez-vous charmer par les paysages verdoyants et la quiétude de la rivière. Traversez le parc du Moulin de la Cour propice à la détente et au bien-être, tout en profitant du parcours de santé. Ne manquez pas les majestueux chênes du Moulinard, témoins d'un passé historique mouvementé pendant la Révolution.

Cette balade réserve également des découvertes botaniques, avec un sentier spécialement aménagé jusqu'à la grotte de Bibi.

Vous traverserez le lotissement de La Chapelière, avant de rejoindre votre point de départ.

Deux options s'offrent à vous pour clore cette randonnée en beauté : le retour au Moulin de la Cour en descendant vers La Moine, ou une variante du tour de La Séguinière, passant par le bourg et le complexe sportif Pierre de Coubertin.

Chemin de Tiffauges

Une Aventure au Coeur de la Nature

Pour les randonneurs en quête de défis plus longs, le Chemin de Tiffauges offre une expérience immersive dans des paysages variés.

Avec ses 15,8 kilomètres de sentier, cette randonnée demande environ 3 heures et 30 minutes de marche.

Le départ se fait depuis le parking de la mairie, d'où vous vous lancerez dans une exploration à travers bois et villages.

Traversez la rue de l'abbé Chauveau et empruntez le chemin de la Forêt, en direction de la petite chapelle.

Le parcours vous mènera à travers la zone artisanale de La Bergerie, jusqu'au rond-point de Bretagne.

Là, deux options s'offrent à vous : la boucle chemin de Tiffauges ou la boucle de l'étang ruiné. La première vous conduira vers le chemin de Tiffauges, en passant par des paysages bucoliques et des sentiers sinueux.

La seconde vous permettra de découvrir des chemins forestiers et des villages pittoresques, notamment la Brunière et son four à briques restauré.

Quel que soit votre choix, soyez assurés de vivre une aventure riche en découvertes.

En terminant votre randonnée, prenez le temps d'admirer le Vieux Pont, récemment rénové par l'association Histoire et Patrimoine, avant de rejoindre le point de départ et de clôturer cette journée mémorable.

Que vous optiez pour une balade tranquille au bord de l'eau ou une excursion plus sportive à travers bois et villages, ces deux sentiers vous séduiront par leur diversité et leur beauté naturelle.

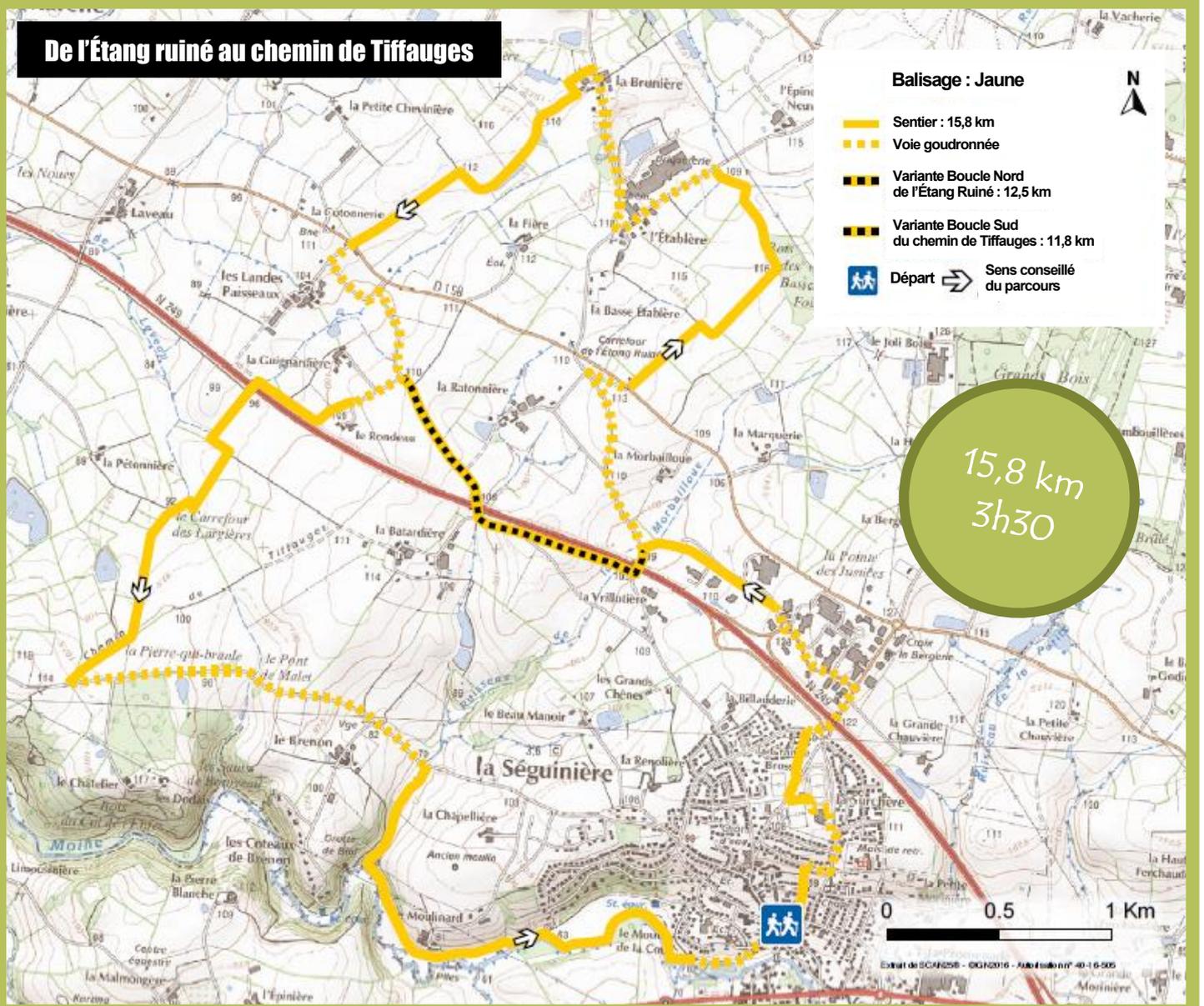
Fiches de randonnée disponibles sur le site de l'Office de Tourisme du Choletais : <https://www.ot-cholet.fr>
Rubrique « découvrir ».

Rappel aux Promeneurs

Gardez vos Chiens en Laisse sur les Sentiers de Randonnée

Pour une randonnée sécurisée et respectueuse de l'environnement, il est essentiel de garder vos compagnons canins en laisse. En plus de protéger la faune locale et de prévenir les accidents, cette mesure permet à tous de profiter pleinement des sentiers sans crainte ni gêne. Alors, avant de partir à l'aventure, n'oubliez pas : une laisse pour votre chien, c'est la garantie d'une escapade en toute sérénité pour tous les randonneurs.

De l'Étang ruiné au chemin de Tiffauges



Spectacle Itinérance

La Brise de la Pastille au Moulin de la Cour le 1er juin 2024



Le samedi 1er juin à 16h00, le site naturel du Moulin de la Cour à La Séguière accueillera un spectacle, proposé par le Jardin de Verre pour Cholet Agglomération et la commune de La Séguière, à ne pas manquer : "La Brise de la Pastille".

Au cœur de ce spectacle, un clown acrobate au mât chinois et aux questionnements existentiels vous transportera dans un tourbillon d'émotions. Agile et exubérant, ce clown tendre et rock'n roll s'envoie

en l'air pour tenter de naviguer dans les méandres de la vie. Mais comme l'archet sur les cordes, parfois ça crisse, ça grince et ça explose...

Accompagné d'un musicien au talent virtuose, les tourments et états d'âme du clown prennent vie dans une partition aussi viscérale que tribale. Ensemble, ils investiront le magnifique écrin de verdure de l'espace du Moulin de la Cour pour vous en mettre plein les yeux, les oreilles et le cœur !

Ce spectacle s'inscrit dans la nouvelle saison culturelle intercommunale « Itinérance ». En partenariat avec les communes, des spectacles, concerts, expositions et jeux sont programmés un peu partout sur le territoire pour le plus grand plaisir des habitants.

Vous pouvez réserver vos places dès maintenant :

- à l'adresse billetterie@jardindeverre.fr
- ou en ligne sur bit.ly/itinerances-billetterie-jdv.

Pour plus d'informations rendez-vous sur :

- www.jardindeverre.fr
- ou contactez le 02 41 65 13 58.

L'achat de billets sera également possible sur place dans la limite des places disponibles.

Veillez noter que ce spectacle n'est pas conseillé pour les enfants de moins de 5 ans.

Ne manquez pas cette occasion unique de vivre une expérience artistique rare au cœur de la nature !

Tarifs : 3 €, 5 €, 8 €

Carafes d'eau « Eau de Cholet »

Suivant un plan de communication mené avec le délégataire de service public Véolia, Cholet Agglomération a fourni à toutes les communes de l'intercommunalité des carafes d'eau sous deux formats : 0,5 litre pour le conseil municipal et 1 litre pour les manifestations communales

Ces carafes ont pour but de mettre en avant la marque « Eau de Cholet » et de rappeler que celle-ci est un gage de qualité. L'eau de Cholet est une eau du robinet qui affiche, cette année encore 100% de conformité tant en production qu'en distribution.

Cholet Agglomération souligne également que boire de l'eau du robinet c'est aussi maîtriser son budget. L'économie réalisée sur le territoire communautaire est estimée à 200 € par personnes et par an en comparaison d'une consommation annuelle d'eau en bouteille.



Lutte contre le moustique tigre

Dans les Pays de la Loire, l'implantation récente du moustique tigre suscite des mesures préventives. À la fin de la saison 2023, 32 communes, dont 9 dans le Maine-et-Loire, comme La Séguière, sont colonisées. L'Agence Régionale de Santé (ARS), avec la préfecture, dirige les missions de surveillance et d'intervention pour éviter les épidémies de maladies telles que le chikungunya, la dengue et le Zika.

Le décret de mars 2019 sur la prévention des maladies vectorielles renforce le rôle des élus locaux. Les maires ont la responsabilité de prendre des mesures d'hygiène et de salubrité pour lutter contre les insectes vecteurs.



A cet effet, Serge Guinaudeau - Adjoint a été désigné référent « Moustique tigre » par le conseil municipal. Il est chargé de superviser et de participer à la mise en place des mesures nécessaires pour combattre l'insalubrité due à ces insectes dans les zones urbanisées.

S'agissant des mesures destinées à limiter la prolifération de cet insecte on peut notamment citer :

- **L'élimination des sites de reproduction : Identifier et éliminer les endroits où l'eau stagnante peut s'accumuler, comme les pots de fleurs, les soucoupes, les gouttières obstruées, les pneus usagés...**
- **Nettoyage régulier : Maintenir les espaces extérieurs propres en éliminant les déchets et en nettoyant régulièrement les bassins, les étangs, les piscines...**

Parcours Ecocitoyen

1ère étape pour les élèves des classes de CM1



69 élèves répartis en 3 groupes de CM1 issus des écoles Notre-Dame et Marcel Luneau ont été accueillis en mairie par Guy Barré - Maire, Alain Guillez - Adjoint et Yolaine Bossard - Conseillère municipale déléguée pour la première étape de leur Parcours Écocitoyen, qui va durer jusqu'à la fin de leur scolarité à La Séguinière, « Rencontre avec M. le maire ».

Avant cette journée, les enseignantes ont préparé minutieusement les élèves à travers des séances d'éducation civique en classe. Ces séances ont donné lieu à des questionnaires élaborés par les enfants eux-mêmes, révélant leur curiosité et leur intérêt pour le fonctionnement de la vie municipale. Des questions pertinentes ont émergé, témoignant d'une réelle réflexion sur des sujets tels que les responsabilités du maire ou les processus électoraux.

M. le Maire a consacré environ une heure à chaque groupe pour répondre à leurs questions. Dans la salle du conseil municipal, les enfants ont pris la parole tour à tour. Les réponses du maire ont permis aux enfants de saisir les subtilités de la démocratie locale et de mieux comprendre le fonctionnement de leur commune.

De cette expérience enrichissante, les élèves retiendront concrètement l'organisation des services publics, du processus de décision aux projets municipaux en cours.



Madame Pantiga enseignante a tenu à confirmer l'impact bénéfique de cette initiative éducative tout en soulignant la motivation accrue des élèves grâce à cette immersion.

Le projet du parcours Écocitoyen, en place depuis 15 ans déjà offre aux enfants la possibilité de découvrir leur commune avant d'explorer d'autres horizons, cette initiative renforce leur sentiment d'appartenance et leur conscience citoyenne. Connaître ses racines, c'est comprendre d'où l'on vient pour mieux appréhender où l'on va.

En quittant la mairie, les enfants ont exprimé leur gratitude envers M. le maire ainsi qu'envers leurs enseignantes qui ont rendu cette expérience possible. Leurs remerciements sincères témoignent de l'impact positif de cette collaboration entre la commune et les écoles.

On retiendra quelques questions telles que « Peut-on être maire d'une commune après avoir rempli cette fonction dans une autre commune ? » ou bien « Portez-vous un uniforme lors de certaines cérémonies ? ».

Certains se sont inquiétés de l'avenir politique du maire en l'interrogeant sur son souhait ou pas de se représenter pour un prochain mandat. Imaé de l'école privée a souhaité savoir à quelle heure le maire commence son activité le matin et sa camarade Inès lui a demandé à quel âge il a eu envie de devenir maire.

« Pourquoi on n'élit pas directement le maire ? » a demandé Maévé. Ce à quoi, M. Barré a répondu que les habitants votaient à La Séguinière pour une liste de 27 personnes, ayant plus de 18 ans, avant que ces 27 élus ne se réunissent ensuite pour désigner un maire par vote à bulletin secret. C'est la démocratie à précisé M. le maire.

L'heure d'échanges est passée très vite et dans un calme impressionnant, chaque enfant écoutant et prenant quelques notes pour retenir par exemple, le nombre précis des habitants : 4328 habitants à La Séguinière ou l'énumération des projets depuis le début du mandat, et de ceux à venir.

Associations et Culture

Association « les Minis-Pouces »

Le Carnaval des enfants

Ce mardi matin 16 avril, les rues du bourg de La Séguinière se sont animées au passage du joyeux défilé du Carnaval des Enfants.

Le parcours passait devant quelques-uns des points emblématiques de la commune. De la boulangerie de la place de l'église à la mairie, en passant par la rue des anciens combattants d'Afrique du Nord, les enfants ont égayé les voies du centre bourg avec leurs costumes multicolores.

Une pause bien méritée a eu lieu sur le parvis de la mairie, où une trentaine de tout-petits, âgés de moins de 3 ans, ont posé avec leurs assistantes maternelles pour la photo de groupe.

Les habitants ont ainsi vu défiler toute une panoplie de costumes, des super-héros aux animaux de la savane, en passant par les corsaires intrépides et les princesses élégantes. Sur un fond de musique créole entraînante, les rires et les chants ont rythmé le défilé.

Cette année, la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) des Lapinous s'est associée, pour le Carnaval, aux enfants de l'association « Les Mini-Pouces ».

Mais la fête ne s'arrête pas là. Les enfants et les adultes se retrouvent en effet dans un cadre plus habituel lors des matinées récréatives qui se tiennent trois fois par semaine (lundi, mardi et jeudi) de 9h15 à 11h30. Au programme : jeux, activités manuelles et moments de complicité, ponctués par des thèmes variés qui viennent pimenter le quotidien.

Parmi les temps forts, notons les rencontres mensuelles pour célébrer les anniversaires des petits et les interventions de professionnels, tels que des séances d'éveil musical, de yoga ou de psychomotricité. Ces activités sont rendues possibles grâce au concours du Relais Petite Enfance du Centre Socioculturel Intercommunal Oscigène.



LES AVENTURES DE SUZETTE

C'est le début du printemps : les journées et le temps sont propices à des promenades et des activités sportives.

Suzette est allée voir son médecin pour son renouvellement d'ordonnance qui lui conseille de faire une activité physique. Il lui explique que le sport permet d'être en bonne santé, en forme, de sortir et de voir du monde. Le sport peut s'adapter à tous que l'on soit autonome ou en situation de handicap.

Suzette hésite entre de la marche, des cours de piscine et d'autres sports. Elle aimerait essayer différentes activités pour savoir laquelle lui conviendrait le mieux.

Son médecin l'oriente vers les centres sociaux, les associations, les clubs qui proposent de nombreuses activités sur l'agglomération du choletais.

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC

(centre local d'information et de coordination)
Pôle social
24 avenue Maudet - Cholet

Réception uniquement sur RDV
Ouvert du lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
et le vendredi de 14h00 à 17h00.
Tél : 02.41.30.26.34
clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org



Agenda

CAFÉ-RENCONTRE

Reprise des activités

Le Café-Rencontre, situé Salle Roger Dronneau au 20 rue du Manoir est un lieu ouvert à tout le monde. Les activités et après-midis d'échanges se déroulent le mardi de 14h00 à 17h30.

Les prochaines dates sont les suivants :

21 mai	Atelier danse
11 juin	Visite de la mine bleue
25 juin	Pique-nique

AMIS RÉUNIS

Voyage à l'étranger

Après l'Amérique du Nord (Québec, New-York...) en 2021, l'Andalousie en 2022, l'Ouest Américain en 2023 et l'Italie du Sud du 18 au 25 avril prochain, le Club des Amis Réunis prépare déjà le voyage de 2025 prévu au Portugal.

A cet effet, une réunion de démonstration organisée par le voyageur RICHOU sera proposée le **mercredi 12 juin à 14h30 à la salle Roger Dronneau**. Un goûter sera servi en fin de séance.

Vous pouvez aussi appeler Mme Lucette HUMEAU au 06 21 72 17 69 pour toutes informations sur ce voyage.

P'TITS ZYGOS

Spectacle de théâtre

Le travail accompli tout au long de l'année sera présenté sous la forme de 3 créations et de scènes d'improvisation les **samedi 25 mai à 20h00 et dimanche 26 mai à 15h00 à l'espace Prévert**. Tarifs : 5 € (3 € - de 12 ans).

Assemblée générale

L'école de théâtre de la Séguinière Les P'tits Zygos organise son assemblée générale le **mercredi 5 juin à 19h00 à la salle Prévert**.

Envie de faire du théâtre ?

L'école de théâtre prépare sa rentrée. Les comédiens en herbe, à partir du CM1 et jusqu'au lycée, sont les bienvenus !

Si votre enfant manifeste un intérêt pour le théâtre, il suffit de fournir ses coordonnées (nom, prénom, âge, numéro de téléphone et adresse e-mail) à l'adresse suivante :

lesptitszygos@gmail.com

TENNIS DE TABLE

Initiation et Assemblée générale

L'association propose tous les mercredis du mois de juin, entre 16h00 et 18h30, des cours d'initiation au tennis de table à la Salle Pierre de Coubertin.

L'assemblée générale se tiendra le **vendredi 21 juin à 20h00 à la salle Pierre de Coubertin**. La signature des licences aura lieu ce jour-là.

Pour tout renseignement : 07 70 65 31 08.

Danse Roll & Co

Les comédies musicales au programme du Gala des 7 et 8 juin 2024



La Salle de l'Arceau s'apprête à accueillir les 7 et 8 juin prochains à 20h30, le Gala annuel de l'Association Danse Roll and Co. Au cours de cette soirée, les licenciés des groupes de Baby-danse, Modern'jazz, Roller-danse, Free-danse, Zumba et Danse Adultes présenteront les chorégraphies apprises tout au long de la saison sportive qui s'achève.

La vente de billets débutera en priorité pour les familles adhérentes, avec une option de vente en ligne. Pour toutes les autres personnes qui souhaitent assister au spectacle, les places restantes seront mises en vente fin mai sur le site internet de l'association, dans la limite des disponibilités. Les tarifs sont pensés pour convenir à tous : 8 € pour les adultes, 5 € pour les étudiants et les moins de 18 ans, 3 € pour les enfants de moins de 12 ans, et les enfants de moins de 4 ans pourront assister au spectacle gratuitement.

Après le Gala, Danse Roll & Co propose des cours d'essais gratuits et les inscriptions pour tous ceux qui sont intéressés par les activités de l'association. Plus d'informations sont disponibles sur le site internet : danserollandco.wixsite.com/laseg.

Bibliothèque « Mille Pages »

LE PRIX POP 2024
« À Vos Votes ! »



Découvrez les cinq romans sélectionnés avec soin pour cette édition :

- « La Colère et l'Envie » d'Alice Renard
- « L'allègement des vernis » de Paul St Bris
- « Le retour de janvier » de Charlotte Dordor
- « Il ne doit plus rien m'arriver » de Mathieu Persan
- « Vous ne connaissez rien de moi » de Julie Héraclès

En attendant vos votes, nous avons le plaisir de vous informer que de nouveaux ouvrages ont récemment enrichi nos rayons. Que vous soyez passionné de romans, de bandes dessinées, d'albums pour enfants, de romans pour ados ou de mangas, venez découvrir nos dernières acquisitions littéraires.

Nous vous souhaitons d'excellentes lectures et espérons que ces romans sauront vous séduire et vous transporter vers de nouveaux horizons littéraires.

Horaires d'ouverture

le matin de 10h00 à 12h00
le mercredi et le samedi
l'après-midi de 17h30 à 19h00
le lundi, le mercredi et le jeudi

Plus Belle la Mie

Une nouvelle boulangerie artisanale place de la mairie



La boulangerie Plus belle la Mie, située au 8 place de la mairie à La Séguinière, a démarré son activité le jeudi 18 avril dernier.

Cette nouvelle boulangerie, ouverte tous les jours de la semaine de 6h30 à 19h30, se distingue par son engagement envers la qualité des produits proposés.

L'ensemble immobilier dans lequel se trouvait l'ancienne boulangerie Frérot a été acquis par un investisseur, il y a plus de 2 ans, pour y réaliser des appartements à louer. Ce dernier a rencontré la municipalité, au début du projet, pour discuter de la possibilité de maintenir une activité commerciale, notamment une boulangerie, à cet emplacement.

Avec l'expertise dans ce domaine d'activité d'Étienne Drouet, frère de l'investisseur, et de son associé Mathieu Lemaître, propriétaires de plusieurs affaires dans la région nantaise le projet a rapidement pris forme.

Étienne Drouet et Mathieu Lemaître, exploitants de trois autres boulangeries sous l'appellation « l'Amour est dans le Blé », ont décidé de se lancer dans cette aventure sous une autre enseigne « Plus Belle la Mie » en associant leur salarié Clément Pedrono en tant que cogérant responsable du nouveau site.

Clément Pedrono, titulaire d'un CAP de pâtissier, d'une mention complémentaire en glacerie chocolaterie et d'un BTM pâtissier, va apporter son savoir-faire acquis auprès de ses employeurs précédents.

La boulangerie Plus belle la Mie met l'accent sur la matière première en utilisant exclusivement des farines Label rouge et des farines biologiques, avec des fermentations longues.

La fabrication du pain est continue tout au long de la journée pour garantir des produits toujours frais. En plus du pain, la boulangerie propose une large gamme de pâtisseries, de viennoiseries, de cookies, ainsi qu'une gamme traiteur comprenant des sandwiches, des salades et des quiches.



Boulangerie Plus Belle la Mie
8 place de la mairie 49280 La Séguinière
Téléphone : 02 59 16 07 35

Deux verrières permettent aux clients d'observer le processus de fabrication, du pétrissage à la cuisson.

Pour le démarrage de l'activité, neuf salariés accompagnent Clément Pedrono, avec l'arrivée souhaitée d'apprentis en pâtisserie et en boulangerie à partir du mois de septembre prochain.



Ma petite Étoile

Redonne vie à vos vêtements abîmés grâce à l'upcycling !

Vous avez sûrement déjà été confronté à cette situation : un vêtement que vous aimez tant, mais qui commence à montrer des signes d'usure. Taché, troué, ou simplement démodé, vous ne savez plus quoi en faire. Avant de vous résigner à le jeter, pourquoi ne pas envisager une alternative écologique et créative ? L'upcycling, une pratique qui consiste à transformer des objets usagés en produits de qualité supérieure, peut être la solution à vos problèmes vestimentaires.

Situé à La Séguinière, l'atelier de retouches textiles de Carine Barreau, nommé « Ma petite Étoile », redonne vie à vos pièces préférées tout en réduisant votre empreinte écologique. Avec son expertise qualifiée, elle est capable de relever tous les défis.

Du simple raccommodage à la métamorphose complète d'un vêtement, elle maîtrise l'art de la transformation textile. Que ce soit un polo défraîchi ou une chemise trop grande, rien n'est impossible. Avec ingéniosité et créativité, elle crée de nouvelles pièces uniques à partir de vos vêtements usés.

Ainsi, un vieux polo que vous ne portez plus depuis des lustres peut se métamorphoser en un élégant tote-bag ou en un crop-top tendance. Carine peut également transformer vos pantalons fatigués en shorts estivaux, en bermudas décontractés. Quant aux chemises, elles peuvent être réinventées en robes ou en ensembles deux pièces, offrant ainsi une multitude de possibilités à votre garde-robe sans générer de déchets superflus.



Au-delà de ce travail de transformation « Ma petite Étoile » reste à votre disposition pour toutes sortes de retouches : ourlets à refaire, tailles à ajuster, fermetures à remplacer, étiquettes à poser, et bien plus encore. **N'hésitez pas à la contacter au 06 24 78 89 70.**